

Chapitre 3 : La libération et l'après-guerre (1944-1946)

I/ Le mouvement de libération des usines

A/ Les bombardements

Être travailleur dans une industrie de guerre c'est aussi subir les bombardements des alliés qui tentent de saborder le potentiel industriel des Allemands en bombardant les usines françaises. Dès octobre 1941, les alliés proposent de bombarder stratégiquement les usines. Les séries de raids débutent par l'usine Renault à Billancourt²⁵⁸. Elle est la première usine bombardée le 3 mars 1942, il y a 349 victimes. En avril 1941, l'usine de Gennevilliers est bombardée pour la première fois puis de nouveau le 6 avril 1942. Six travailleurs de Gnome et Rhône perdent la vie. *L'Humanité clandestine* écrit : « Bravo à la R.A.F.²⁵⁹. Après avoir porté des coups sérieux aux usines Renault et Matfo, bombardé les usines de Gnome et Rhône à Gennevilliers, c'est bien, mais la destruction des usines utilisées par Hitler ne devrait-elle pas être l'œuvre des ouvriers français eux-mêmes ? »²⁶⁰. À de nombreuses reprises, les journaux clandestins appellent les ouvriers à saboter dans les usines pour encourager les bombardements des alliés.

Le 29 avril 1942, c'est l'usine d'Argenteuil qui est bombardée (quarante victimes). En plus de la peur d'être tué pendant le bombardement, il y a aussi la peur de se faire déporter après le bombardement : « En ce qui concerne la reconstruction de l'usine d'Argenteuil après le bombardement du 29 avril 1942 nous avons dû faire une reconstruction partielle de l'usine pour empêcher le transport en Allemagne des machines et du personnel »²⁶¹. Les témoignages de l'époque décrivent le traumatisme de la population : « La population locale est encore sous l'impression du bombardement de la nuit du 29 au 30 avril 1942. Il y a eu de

²⁵⁸ Knapp, *Les Français sous les bombes alliées (1940-1945)*, Paris, Tallandier, 2012, 591 pages.

²⁵⁹ R.A.F. : Royal Air Force.

²⁶⁰ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

²⁶¹ Procès-verbal de M. Verdier, 3 juillet 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2 : doc 97.

nombreuses victimes et d'importants dégâts matériels à de nombreuses maisons d'habitations »²⁶². Un autre témoignage montre la peur quotidienne liée bombardements : « Une fois ils nous avaient conduits dans les jardins, ils nous avaient fait voir les abris... Ils nous avaient conduits pour voir. Mais ces abris-là, c'est des tranchées, et puis des plaques de béton armé de chaque côté, et puis en toit, c'était du béton... Et il y a eu beaucoup de morts dans ces abris-là. Enterrés dedans »²⁶³. Malgré les alertes et les abris, l'insécurité est omniprésente.



Figure 40- L'usine de Gennevilliers après le bombardement de 1942²⁶⁴

Moins d'un mois après le premier bombardement de Gennevilliers, quatre avions d'une escadrille anglaise qui bombardaient les voies ferrées Paris-Argenteuil sont abattus. Sur la photographie ci-dessus, on distingue à gauche la toiture accidentée des Fonderies, à droite, le blockhaus, le long du boulevard Louis Seguin, les garages à vélo, près du portail la silhouette d'une sentinelle armée. On y voit l'épave de l'avion anglais abattu sur le boulevard Louis Seguin. Un témoignage décrit cet incident : « Le plus spectaculaire, c'est le bombardier qui

²⁶² Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

²⁶³ *Idem.*

²⁶⁴ Usine de Gennevilliers après le bombardement de 1942, Archives de Villaroche, doc 126, Réf. : SAF2012_0013065, Copyright : Espace Patrimoine Safran.

a accroché une cheminée de la Centrale électrique pour tomber sur le Boulevard Louis Seguin »²⁶⁵. Le 30 avril, il y a quarante morts. En juillet 1943, c'est l'usine d'Arnage qui est bombardée, mais aucune victime n'est à déplorer.

La difficulté de ces bombardements c'est aussi les nombreuses alertes qui perturbent la production et le travail des usines Gnome et Rhône : « On n'arrivait plus à travailler de jour parce qu'il y avait des alertes à jet continu, sept fois par jour. On foutait le camp parce qu'il y avait des alertes et tout ça. Le temps qu'on parte et que l'on revienne, la journée était passée »²⁶⁶.

En mai 1944, l'usine de Gnome et Rhône de Gennevilliers est bombardée. L'usine est presque totalement détruite. « On travaillait là, dans l'école d'apprentissage. Ils avaient fait un petit atelier [...] Quand on a été averti, on a été prendre nos vélos, les fusées éclairantes étaient déjà dessus ! Et j'étais à peine sur la digue que les avions commençaient déjà à venir parce qu'ils bombardaient en rase-motte. Ils ont tout ratatiné. Il y a eu des morts d'ailleurs [...] Après le bombardement, ils nous ont fait déblayer, chercher d'abord les blessés... et puis après on a cherché les manquants, au bout de 4-5 jours on en a retrouvé pas mal. Après on a refait le sol, on a refait un chemin » témoigne un ouvrier en pré-usinage²⁶⁷.

Un autre ouvrier a échappé aux bombes de peu : « Moi je travaillais en face de la forge [...] En 44, je faisais équipe de nuit. Presque toutes les nuits, on avait une alerte donc on avait l'habitude. Cette fois-là, je suis sorti avec mes collègues [...] Et quand je suis arrivé à cet endroit-là, j'ai dit à mes collègues quand je partais avec eux : "Oh mince, j'ai oublié mon pied à coulisse !" (à l'époque il explique que c'est son principal outil, que cela coûte cher et qu'il y a des problèmes de vol, il repart donc le chercher) quand je suis revenu là, exactement devant les bureaux, je m'en rappelle à ce moment-là, il y a une fusée éclairante qui s'est allumée juste au-dessus de ma tête [...] c'était le centre de l'usine : ce gars ce qu'il devait viser en somme c'était ça [...] les bombes ont sifflé. [...] je me suis mis à plat ventre [...] ». Ce travailleur réussit à fuir de l'usine et dans les

²⁶⁵ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

²⁶⁶ *Idem.*

²⁶⁷ *Idem.*

rues. Il décrit lui-même sa réaction : « j'étais abruti pendant quatre-cinq jours. Sur le moment dans tous les cas, j'ai toujours raisonné, je n'ai jamais été paralysé. Je réagis, faut que je fasse ça, je vais me protéger là, je pouvais courir [...] comme je vous dis, je suis sorti après les autres, de toute façon, mes amis, mes collègues qui étaient partis avec moi ne se sont pas mis dans les abris. Ils ont couru dans les champs, le plus loin possible. Non parce que les abris, il y en qui ont été écrasés dans les abris parce que ça faisait comme des tranchées, si les bombes tombent à côté, ça resserrait les plaques, les gars ont été écrasés dedans »²⁶⁸. De nombreux travailleurs n'ont pas eu cette chance. Dans la nuit du 9 au 10 mai 1944, cinquante-deux personnes perdent la vie.

Ce bombardement est décrit dans un texte du 16 avril 1945 qui défend M. Verdier : « Monsieur Louis Verdier a fait connaître au Service secret des Alliés que les Forges de Gennevilliers constituaient un point vital de ses fabrications qui, s'il était détruit, paralyserait la production et que sur ces renseignements, le 10 mai 1944, ces forges furent détruites... il a considéré que le meilleur moyen de résister aux entreprises de l'ennemi n'était pas de le laisser disposer à son gré, des hommes, des matériels et des stocks, mais de les conserver sur le sol de France et d'en freiner l'utilisation par tous les moyens y compris les apparences trompeuses »²⁶⁹. Ce bombardement va d'ailleurs causer la perte de la plupart des archives de l'usine de Gennevilliers, rendant difficiles les recherches sur celle-ci. En février 1944, Limoges est aussi bombardée et ces deux usines sont mises « hors de combat » après²⁷⁰.

²⁶⁸ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

²⁶⁹ Idem.

²⁷⁰ Extrait de réquisitoire, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2, doc 113.



Figure 41- Panorama de l'usine de Gennevilliers après les bombardements de 1944²⁷¹



Figure 42- Intérieur de l'usine de Gennevilliers après les bombardements (grand hall de la Moto) de 1944²⁷²

Les usines en Allemagne sont aussi bombardées et les travailleurs au S.T.O sont aussi en danger. Comme cet ouvrier qui raconte ces événements dans son journal : « 6 h du matin, alerte (8 janvier 1943) : c'est peut-être la vingtième depuis que nous sommes ici (quelques jours plus tôt, des bombes sont tombées dans

²⁷¹ Panorama de l'usine de Gennevilliers après les bombardements de 1944, Archives de Villaroche, Réf. : SAF2012_0013926, copyright : Espace patrimoine SAFRAN.

²⁷² Intérieur de l'usine de Gennevilliers après les bombardements de 1944, Archives de Villaroche, doc 113, Réf.: SAF2013_0115518 et doc 114, Réf.:SAF2013_0115457, Copyright : Espace Patrimoine Safran.

deux camps différents incendiant des baraques) [...] Pour traverser la cour, les abris étaient de l'autre côté, nous sommes obligés d'attendre une accalmie de la D.C.A.²⁷³ dont le feu est intense à chaque visite de « nos amis ». Le ciel semble flamber [...] À peine étions-nous au bas des marches qu'un cri retentit : la baraque 7 est en feu ! [...] Déjà des camarades manœuvrent des lances, trop faibles hélas pour arrêter l'incendie en train de détruire notre pauvre cabane touchée par 5 bombes incendiaires [...] Partout c'est un concert de lamentations et le même cri : je n'ai plus rien ! [...] Affolement, cris, plaintes. Tout près de moi, j'entends : Gilbert, j'ai mal ! C'est mon camarade blessé au bras. J'entrevois vaguement d'autres blessés (j'ai su un peu plus tard qu'il y avait eu des morts »²⁷⁴. Des lettres demandant des renseignements montrent que les usines ont des difficultés à connaître la situation exacte des travailleurs décédés : « Comme je l'ai déjà fait savoir, je suis très ennuyé, car j'ai difficilement des nouvelles de Munich. Je vous ai fait part qu'il y avait eu un ouvrier de Kellermann, tué au bombardement du 13 juin et au deuxième bombardement du 15 juin, j'ai appris qu'il y avait un deuxième ouvrier de Kellermann tué »²⁷⁵.

²⁷³ D.C.A. : Défense contre les avions.

²⁷⁴ Barbier, *Souvenirs d'Allemagne, journal d'un S.T.O.*, Paris, L'Harmattan, 2011, 211 pages.

²⁷⁵ Lettre du chef du personnel de Kellermann au chef du personnel de la S.G.M.A., 5 juillet 1944, Archives de Villaroche, Boite 421AH1, doc 16.

tué Gemenilieu 8.250
38.711
COURTAIN Jean
Profession *Moteurs en bois*
Adresse *24, rue Ernestine*
Argentueil
Né à *Argentueil*
le *18.8.1921*
Nationalité *fr* marié *non* Enfants *0*
Entré le *Sarti le 20.10.42*
Sorti le _____
Cause du départ _____

REFERENCES
B.M.W Barackenstadt III ABT 2
Seefeldstrasse B II Lim 3H
Munichen 23
Nachlager "Reichstrasse" "Luftwaffe" "Allerlei"
(B.B)

Y. A. CHAUVIN - N° 1047

Figure 43- Fiche d'un ouvrier du S.T.O. tué le 3 août 1944 par un bombardement en Allemagne²⁷⁶

Ces bombardements rappellent le danger de travailler dans une usine au service de l'Allemagne. Les morts sont civils et les destructions d'ateliers provoquent du chômage. Au moins 57 000 Français²⁷⁷ meurent sous les bombes alliées entre 1940 et 1945. On estime que les bombardements ont détruit 25 % de l'industrie aéronautique.

B/ Les combats, le départ des Allemands et la fin de la guerre

Ces bombardements agissent comme une prise de conscience des travailleurs à propos de la prochaine défaite allemande. En effet, les signes de la défaite sont nombreux. De plus, Les Francs-Tireurs Partisans²⁷⁸ harcèlent l'ennemi dès 1943.

²⁷⁶ Fiche d'un ouvrier du S.T.O. tué le 3 août 1944 par un bombardement en Allemagne, Archives de Villaroche, Boite 424AH2, doc 18.

²⁷⁷ Knapp, *Les Français sous les bombes alliées (1940-1945)*, Paris, Tallandier, 2012, 591 pages.

²⁷⁸ Francs-Tireurs Partisans : F.T.P.

L'insurrection est en marche dans les usines face à l'Occupant. On met en place des « comités de libération » et les Forces Françaises d'Intérieur²⁷⁹ créées le 1^{er} février 1944. Cela unifie la Résistance intérieure. Dès cette époque cette résistance commence à poursuivre et à arrêter les patrons pour les remplacer. Les représailles sont nombreuses contre les collaborateurs : assassinats, arrestations, emprisonnement... Le comité d'épuration de l'aéronautique est créé fin août 1944 et sert à porter plainte contre quelqu'un qui a collaboré pendant la guerre. Ce comité enquête sur les différents accusés. Un ancien ouvrier écrit : « j'ai présidé pendant trois jours, le Comité d'épuration formé à l'usine et j'ai dû me démettre de mes fonctions ne voulant pas être complice de jugements hâtifs sans aucune défense préalable »²⁸⁰. Ce comité d'épuration décrit ce qu'il faut faire selon lui : « Épurer dans le haut. Ne plus admettre qu'une industrie de défense nationale soit contrôlée par des Suisses qui pendant l'occupation étaient les mandataires de B.M.W. Remplacer les Chefs de Service défailants ou douteux. Enquêter sur la fortune personnelle des Directeurs et des chefs de Service. Il y aura des surprises. Réquisitionner les usines et préparer la nationalisation. Exiger une organisation rationnelle, permettant d'y voir clair, d'analyser la production et de déterminer des prix de revient réels »²⁸¹.

Pendant ce temps, les sabotages, les grèves et les attentats continuent jusqu'à la Libération. Dès juin 1944, des mécaniciens équipent des motocyclettes volées aux Allemands pour les remettre à la Résistance²⁸². À partir de ce moment-là, les usines de Gnome et Rhône, entre autres fabriquent des armes pour les F.F.I. de l'arrondissement. Le 27 juillet 1944, la liberté syndicale est rétablie. Le 17 août, la grève à Kellermann est générale. Les travailleurs refusent de travailler plus longtemps sous le joug allemand. L'usine est fermée. Les ouvriers fabriquent des barricades pour empêcher aux Allemands d'avoir accès aux usines. Le 19 août, les ateliers de Gnome et Rhône fabriquent des armes pour aider l'insurrection de

²⁷⁹ Forces Françaises d'Intérieur : F.F.I.

²⁸⁰ Procès-verbal d'ancien chef du service d'hygiène, 17 mai 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 7.

²⁸¹ Rapport de séance de la commission nationale d'épuration, 26 octobre 1944, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 29.

²⁸² Déposition d'un mécanicien, 23 janvier 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2, doc 115.

Paris. Les Allemands sont chassés de l'usine par les F.F.I. Le 21 août, après des combats, l'usine est reprise aux Allemands. La contre-attaque est repoussée. L'usine est libérée définitivement.



Figure 44- Un des groupes F.T.P. de Kellermann²⁸³

Le 22 août 1944, le colonel Magnien demande aux ouvriers de s'engager dans les F.F.I. Les Allemands réattaquent, mais les ouvriers et les F.F.I. défendent les usines. Le 25 août 1944, Paris est libéré après la libération de Kellermann obtenue par les travailleurs de Gnome et Rhône et les F.F. I. Un mois après cette libération, Charles Tillon, Ministre de l'Air prononce ce discours aux travailleurs des usines aéronautiques Amiot à Colombes retranscrits dans *L'Humanité* du 7 octobre 1944 : « Charles Tillon devant 120 000 ouvriers a défini les conditions de notre renaissance aérienne. « Nous voulons une aviation qui soit la plus moderne du monde », a-t-il déclaré. [...] Charles Tillon proclame d'abord sa volonté de reconstruire une armée de l'air jeune, dynamique et puissante, et souligne que cette tâche sera d'autant plus rude que l'adversaire extérieur se double d'ennemis souterrains puissants. Il faut reconnaître, ajoute-t-il que l'état de l'industrie aéronautique n'est pas brillant, non pas tellement du fait des destructions opérées par les Allemands dans nos usines, destructions que les ouvriers ont su empêcher dans bien des cas, mais surtout parce que nos usines sont équipées pour construire du matériel allemand et qu'il faut sortir du matériel

²⁸³ Boucheny, *Chronique ouvrière, le moteur d'avion des hommes et des luttes*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2006, 180 pages.

pour les soldats français, dans le combat qui doit nous rendre notre place de grande puissance française. [...]

C'est donc poursuit le Ministre de l'Air, une réorganisation totale de l'industrie aéronautique qu'il faut envisager. Comme l'a déclaré le Général de Gaulle, l'État doit prendre en main la direction des grandes sources de la richesse commune et contrôler tout ce qui touche à la défense du pays : « Il est illusoire de prétendre diriger une industrie si l'on n'a pas en main les sources de matière première dont la nation dispose ». Les conditions de cette réorganisation totale ? Mettre partout des organisations intègres, avoir en place des techniciens éprouvés, pouvoir compter sur des ouvriers conscients du rôle qui leur est désormais dévolu.

« Les ouvriers, dit Tillon, ont été l'âme de la résistance ; on peut même dire que sans eux, il n'y aurait pas eu de résistance. De très loin ce sont eux qui ont le plus souffert. Dans notre aviation ce sont eux qui ont sauvé nos usines. Tout cela leur a donné des droits. Entre autres celui de participer à la gestion de l'entreprise qu'ils ont en grande partie conservée au pays, ce qui leur donnera l'occasion de prouver que c'est chez eux que l'on rencontre le sens le plus profond de l'ordre, de la discipline et de l'intérêt national. [...] Nous voulons une aviation qui soit la plus moderne du monde. Cela suppose d'en finir avec les lenteurs, les attermoiments et de se montrer audacieux. [...] donc, l'industrie aéronautique doit être contrôlée toute entière et pour de bon, car sans cette mesure, il n'y aura jamais d'aviation française moderne et puissante. [...] La première étape à franchir pour réaliser ce contrôle, c'est la mise en route des usines ; et pour cela il faut la réquisition immédiate [...]. L'épuration sera faite sans faiblesse.

Charles Tillon aborde ensuite franchement le problème de la main d'œuvre ; il n'y a pas la place actuellement en France pour une industrie aéronautique groupant 120 000 ouvriers ; toutefois aucun travailleur de l'aviation ne doit être réduit au chômage [...] Quant aux requis, il faudra leur faire retrouver progressivement leur métier [...]

Fabriquer des appareils de type allemand, faire de la réparation pour le compte des alliés, voilà pour la première urgence. Ensuite, rechercher les prototypes alliés dont nous pourrons entreprendre la construction en série et pour cela

provoquer la réunion d'une commission interalliée ; enfin mettre à l'étude et en construction des prototypes français [...]

Charles Tillon dit maintenant son désir de parler aux ouvriers, avant de les quitter, d'eux-mêmes, de leur famille, de leur bonheur, d'abord avoir du travail, voire supprimer les effets de la Charte du Travail pour revenir aux classifications des conventions collectives [...] voir revaloriser les salaires [...] reconnaître le droit syndical [...] Toute trace de l'odieux régime et Vichy doit disparaître, j'entends donc demander au personnel de nos usines des efforts sans précédent, car les besoins du pays l'exigent [...] Pour conclure, Charles Tillon proclame au milieu des acclamations, que la fraternité qui a uni officiers, soldats et ouvriers sur les barricades ne doit pas être sans lendemain : c'est elle qui conduira à la victoire et à la construction d'une aviation jeune et puissante, image de la France renaissante »²⁸⁴.

²⁸⁴ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

A l'aide du petit commerce et de l'artisanat

André MERCIER
Rédacteur en chef
15, rue d'Alsace, PARIS 10^e
Téléphone : 10.11.11

GRATUIT 5 HEURES DU MATIN EDITION PARISIENNE

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
FONDATEUR : JEAN JAURES
RÉDACTEUR EN CHEF (1924-1937) : VAILLANT-COUTURIER
RÉDACTEUR : MARCEL CACHIN, 1938 à nos jours
411^e année - Numéro 43
Nouvelles séries
LE NUMÉRO : 22 FRANCS

SAMEDI 7 OCTOBRE 1944

AUJOURD'HUI A 14 H. 30
"AU VEL'D'HIV"

Le Conseil National de la Résistance

S'ADRESSE AU PEUPLE DE PARIS

PRENDRONT LA PAROLE
Louis SAILLANT (Président)
DASTIER DE LA VIGIERE
Auguste GILLOT (Maire Bloqué-Mascart)
Pierre VILLOIN (Jacques Léon-Petit)
Jacques DEBU-BRIDEL (Daniel Mayer)
Gaston TESSIER (Paul Bastid)

Entrées : Portes 1 et 2, rue Nafation

NOMERCIER veut les renseignements les plus précis sur les destinées de son pays. Il est prêt à donner tout ce qu'il possède de son savoir, de son expérience, de son énergie. Il est prêt à consacrer sa vie à la défense de son pays, à la défense de son peuple, à la défense de son idéal.

Une participation à la grande bataille pour la victoire de la France sera le meilleur moyen de servir son pays, de servir son peuple, de servir son idéal.

Charles TILLON

12.000 ouvriers a défini les conditions de notre renaissance aérienne

"Nous voulons une aviation qui soit la plus moderne du monde"

« a-t-il déclaré »

SUR RAPPORT DE M. JEANNERET
Le Gouvernement A FIXÉ LA RÉUNION de l'Assemblée consultative AU 7 NOVEMBRE

ROOSEVELT ANNONCE

que les Alliés ne s'arrêteront pas sur la route de Berlin

Le Conseil national de la Résistance a fixé la date de la réunion de l'Assemblée consultative au 7 novembre. Cette décision a été prise à l'unanimité par les membres du Conseil national de la Résistance.

Le Conseil national de la Résistance a également décidé de convoquer l'Assemblée consultative le 7 novembre à 14 heures, au Vel'd'Hiv.

Le Conseil des ministres a décidé, le 6 octobre, sous la présidence de M. Jeanneret, de convoquer l'Assemblée consultative le 7 novembre à 14 heures, au Vel'd'Hiv.

Le Conseil des ministres a également décidé de convoquer l'Assemblée consultative le 7 novembre à 14 heures, au Vel'd'Hiv.

VIVES ATTAQUES des AMÉRICAINS et des FRANÇAIS SUR LES AVANCES du BLOC ALLEMAND

L'Armée Rouge à l'assaut des Balkans de Belgrade

Pour la suppression des Comités d'organisation

Le Conseil national de la Résistance a décidé de supprimer les Comités d'organisation et de les remplacer par des Comités d'entreprise.

PROMESSES ET REALITES

Le Conseil national de la Résistance a décidé de supprimer les Comités d'organisation et de les remplacer par des Comités d'entreprise.

Le Conseil national de la Résistance a décidé de supprimer les Comités d'organisation et de les remplacer par des Comités d'entreprise.

La semaine consociative

Le Conseil national de la Résistance a décidé de consacrer la semaine du 7 au 13 octobre à la consociation des Français.

DEMAIN APRES-MIDI AU PERE-LACHAISE

accourons tous rendre hommage aux martyrs de la Patrie



Pas de réforme dans l'enseignement par voie despotique

Le Conseil national de la Résistance a décidé de ne pas accepter de réforme de l'enseignement imposée par voie despotique.

Des revendications déjà vieilles

Le Conseil national de la Résistance a décidé de défendre les revendications déjà vieilles des Français.

LE SALON D'AUTOMNE 1944

atteste la magnifique vitalité de l'art français



6.000 PARISIENS SE SONT RECUEILLIS SUR LES TOMBES DES FUSILLES

Le Conseil national de la Résistance a décidé de recueillir les Français sur les tombes des fusillés.

Figure 45- L'Humanité du 7 octobre 1944²⁸⁵
Ce discours explique ce que Tillon veut faire de l'aéronautique après la guerre et cela mène aux procès des cadres de Gnome et Rhône : la Justice va chercher qui est responsable de la collaboration a eu lieu dans les usines de Gnome et Rhône pendant la guerre.

²⁸⁵ Gallica (B.N.F.) : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k407960>>.

C/ Les procès des cadres de Gnome et Rhône

À la Libération, « des milliers de responsables économiques » ont été sanctionnés²⁸⁶. Ces responsables économiques sont inquiétés pendant des mois voire des années par la justice. L'entreprise Gnome et Rhône est nationalisée par une ordonnance. Il faut nommer les responsables de la collaboration et de les punir. Le 18 octobre 1944, de Gaulle prononce une ordonnance de confiscation des profits illicites dans le cadre de l'épuration économique promulguée le 6 janvier 1945²⁸⁷. Fin de l'été 1944, les biens spoliés sont restitués. Paul-Louis Weiller rentre en France, mais refuse de reprendre la présidence de Gnome et Rhône. L'épuration patronale n'a presque pas lieu. Les sanctions sont minimales. De nombreuses procédures judiciaires ont lieu comme avec les cadres de Gnome et Rhône et les administrateurs. Depuis la Libération, plusieurs instructions ont été ouvertes contre les personnels dirigeants de Gnome et Rhône. Un certain nombre d'inculpations nominatives sont prononcées. Toute l'activité de l'entreprise durant la guerre est analysée : la société en général, l'entrée en relation avec les Allemands, les résultats comptables, l'exploitation industrielle, la résistance, la collaboration, les moteurs fabriqués²⁸⁸...

M. Verdier est le principal inculpé, car il a dirigé sous l'Occupation la société Gnome et Rhône. Le 13 octobre 1944, il est en détention préventive. Le 26 octobre 1944, la Commission nationale d'épuration demande des poursuites judiciaires contre M. Verdier du chef de : « intelligence avec l'ennemi et livraison de matériel nécessaire aux industries de guerre allemandes »²⁸⁹. Il est arrêté

²⁸⁶ Joly, « Mobilités patronales dans l'après-guerre et impact de l'épuration », consulté le 29 mai 2015, [document en ligne], < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00537154/document>>.

²⁸⁷ Bergère (dir.), *L'épuration économique en France à la libération*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 343 pages.

²⁸⁸ Exposé des faits, Archives Nationales, Boite Z/789/5615, liasse 6, doc 148.

²⁸⁹ Rapport de séance de la commission nationale d'épuration, 26 octobre 1944, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 29.

comme responsable des agissements de la Société vis-à-vis des Allemands²⁹⁰ le 29 mai 1945 par la décision de la Cour de Justice de Paris. M. Verdier bénéficie d'un non-lieu en 1949.

M. Germinet est arrêté en septembre 1944. Le 27 décembre 1944, les travailleurs des usines de Gnome et Rhône de Gennevilliers, trouvent anormale la remise en liberté de M. Germinet : [Votent à l'unanimité au cours d'une assemblée générale la réintégration immédiate en prison de ces deux individus \(anti-Français, collaborateurs notoires\)](#) »²⁹¹. Cela montre une description de l'état d'esprit des travailleurs de Gnome et Rhône. Seize listes de pétition circulent dans l'usine et sont signées par 590 noms et sont transmises au comité régional interprofessionnel d'épuration qui décide d'enquêter le 2 mars et le 11 avril 1945 pour « [mettre en prison un tel individu](#) »²⁹². Le comité estime que les faits reprochés tombent sous le coup des ordonnances des 16 octobre 1944 et 29 mars 1945 et transmet le dossier à l'autorité judiciaire.

Le 14 juin 1945, le préfet de la Seine demande le licenciement de M. Germinet sans indemnité et lui interdit de conserver un poste de commandement dans la profession, l'interdit de faire partie de conseils d'administration ou de surveillance de toutes sociétés commerciales, de banques ou d'assurances et d'exercer les pouvoirs de gestion ou d'administration qu'implique dans ces entreprises la qualité d'associé « [pour avoir poussé à la production et s'être abstenu de prendre des mesures qui auraient pu éviter des poursuites à des résistants](#) »²⁹³ et transmet le dossier à la Cour de justice. Le 8 novembre 1945, une information avec réquisition de mandat d'arrêt est ouverte. Mais M. Germinet est remis en liberté. Interrogé le 11 mars 1946 de nouveau avec d'autres personnes qui le

²⁹⁰ Déposition d'un chef de groupe, 17 décembre 1945, Archives nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2, doc 88.

²⁹¹ Pétition contre M. Germinet, 26 décembre 1944, Archives Nationales, Boite Z/6NL/564 : dossier 15832, doc 16.

²⁹² Lettre de la section syndicale de Gennevilliers, 2 octobre 1945, Archives Nationales, Boite Z/6NL/564 : dossier 15832, doc 11.

²⁹³ Lettre du conseiller à la cour d'appel président du comité d'épuration dans les entreprises au commissaire du gouvernement, 2 octobre 1945, Archives Nationales, Boite Z/6NL/564 : dossier 15832, doc 9.

défendent, le magistrat instructeur et la Cour de Justice prononcent un non-lieu. L'information est terminée²⁹⁴.

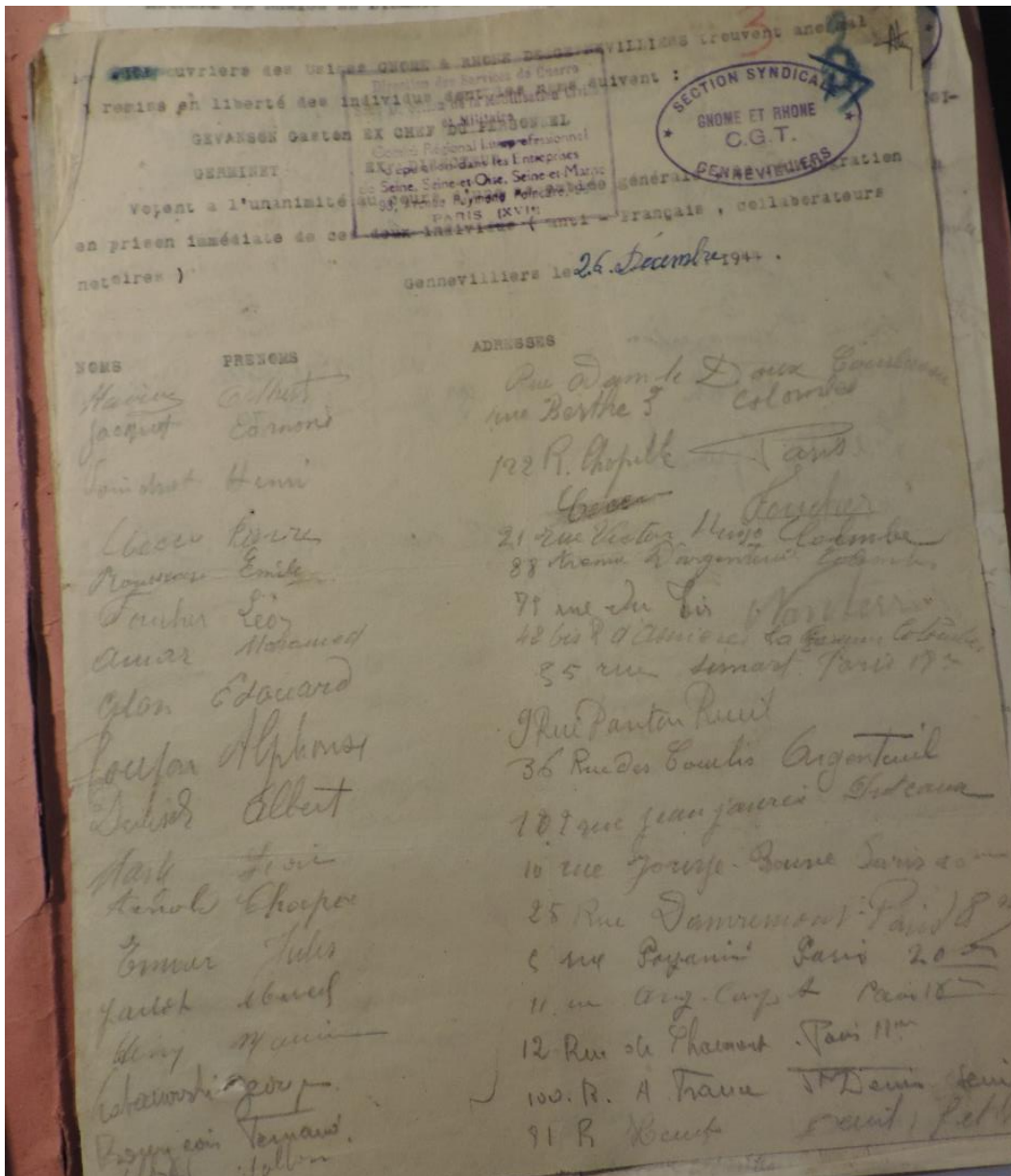


Figure 46- Pétition signée par les travailleurs de Gnome et Rhône contre M. Germinet²⁹⁵

²⁹⁴ Résumé des faits, 31 octobre 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/564 : dossier 15832, doc 1.

²⁹⁵ Pétition contre M. Germinet, 26 décembre 1944, Archives Nationales, Boite Z/6NL/564 : dossier 15832, doc 16.

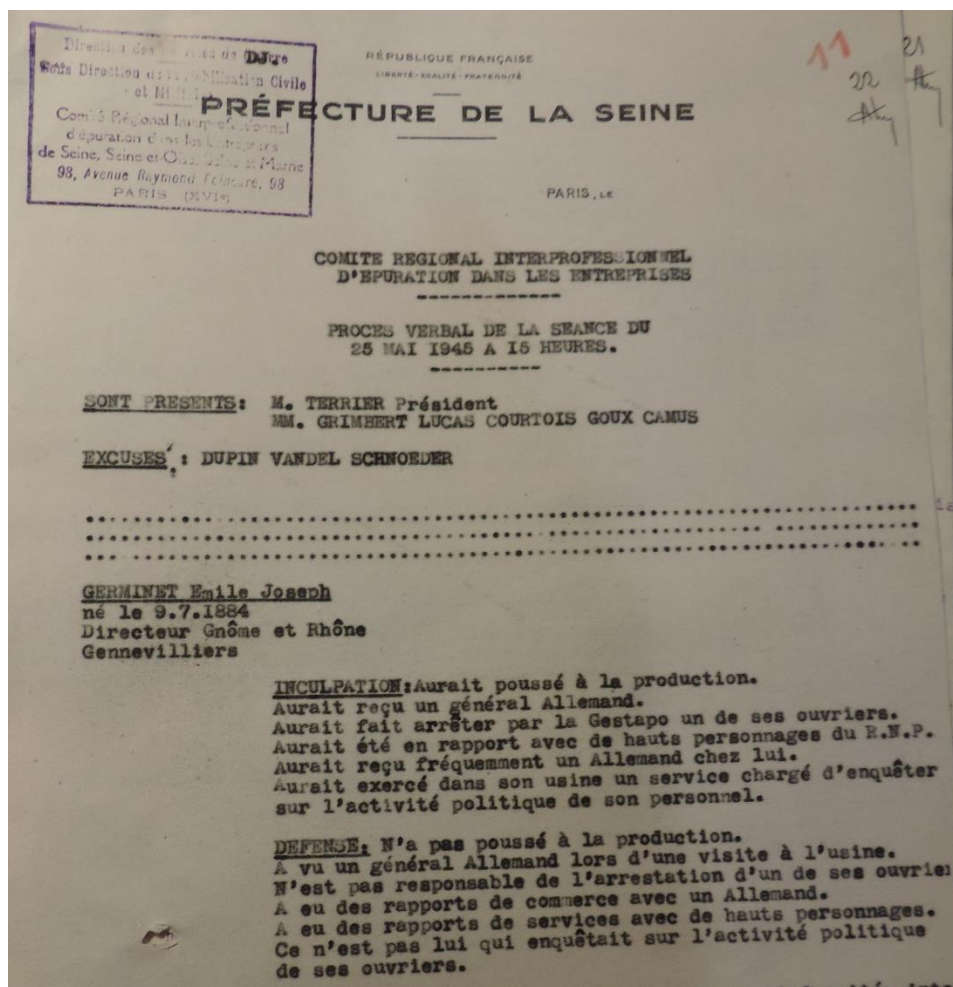


Figure 47- Procès-verbal du 25 mai 1945 du comité régional interprofessionnel d'épuration dans les entreprises²⁹⁶

M. Richard (directeur de Kellermann) selon une décision de Charles Tillon et selon les ordonnances du 26 juin 1944 et du 28 novembre 1944 relatives à la répression des faits de collaboration se « [serait rendu coupable du crime de trahison](#) »²⁹⁷. Le comité d'épuration demande contre lui son licenciement sans indemnité et sa radiation des cadres de l'aéronautique. La décision de la Cour de Justice ne se trouve pas dans les archives.

²⁹⁶ Procès-verbal du comité régional interprofessionnel d'épuration dans les entreprises, 25 mai 1945, Archives Nationales, Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 14.

²⁹⁷ Décision du ministère de l'Air, 29 décembre 1944, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 17.

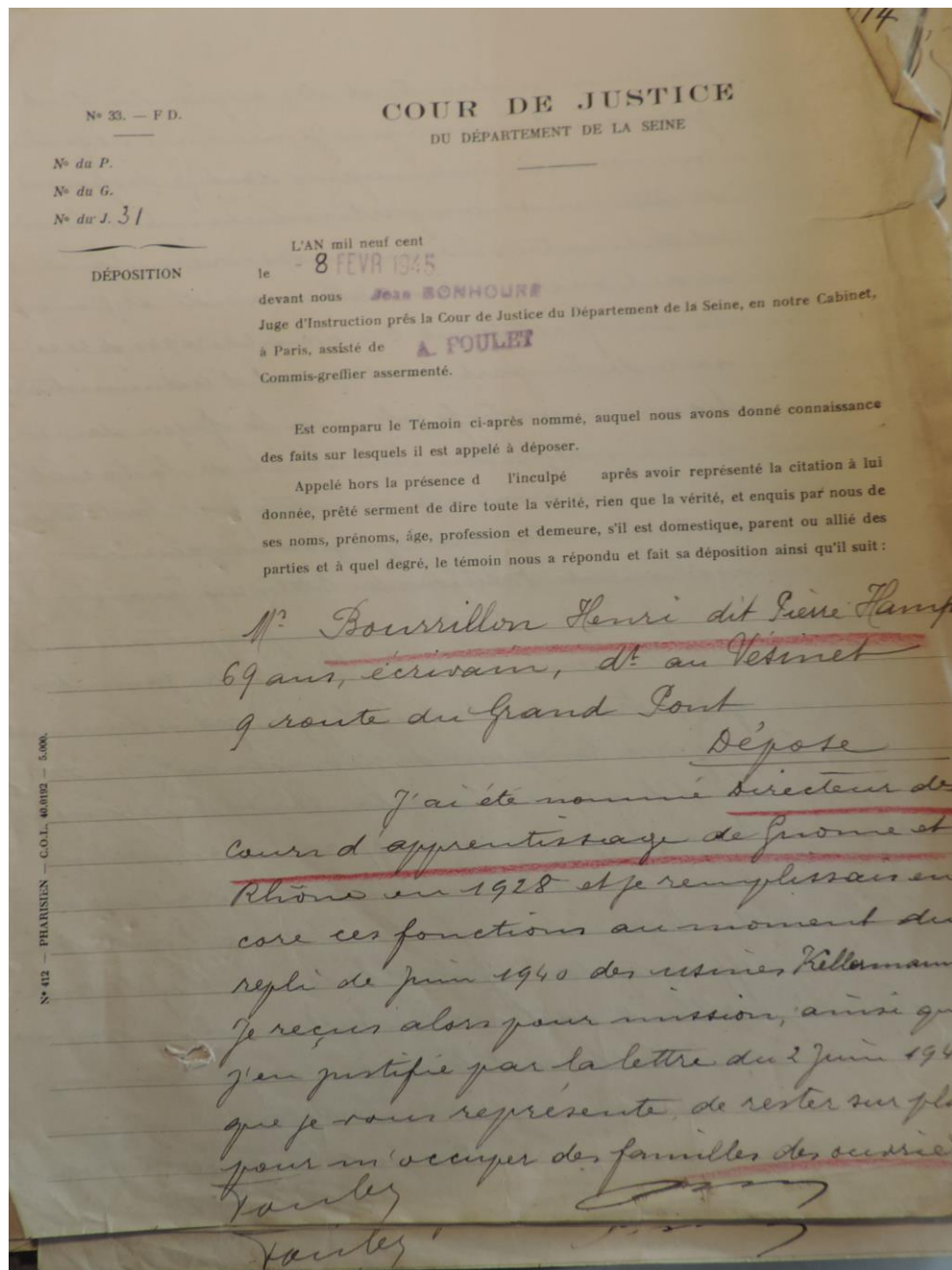


Figure 48- Déposition de Pierre Hamp (directeur de l'école d'apprentissage et auteur de *Moteurs*)²⁹⁸

Le fonds des Archives Nationales AN Z/6NL/654 et les boîtes Z/787/5615-Z/788/5615-Z/789/5615 reprennent toutes les démarches judiciaires entreprises contre les cadres de Gnome et Rhône, mais aussi ceux de la S.G.M.A. Les

²⁹⁸ Déposition de Pierre Hamp, 8 février 1945, Archives Nationales, Boîte Z/787/5615, liasse 2, doc 108.

documents présents dans ces fonds sont très variés : exposition des faits, procès-verbaux, déposition, témoignages, lettres, défense des accusés, mais aussi des archives de Gnome et Rhône réquisitionnées pour les besoins de la Justice : courbes de production, rapports de séances, photographies... Ce fonds judiciaire est très riche et apporte de nombreuses informations sur la guerre et les différents comportements. Ce fonds n'est d'ailleurs pas très connu.

De 1944 à 1949, de nombreuses personnes sont interrogées et jugées pour leurs actions pendant la guerre. Les travailleurs cherchent à établir les responsabilités et à faire punir les collaborateurs par la Justice. De nombreux procès se terminent sur un non-lieu, comme le rappelle Joly²⁹⁹, l'opinion publique ne les innocente pas forcément. Durant ces procès, les questions se centrent sur le bilan humain et matériel de la guerre pour Gnome et Rhône.

D/ Le bilan matériel et humain

À la Libération, la production globale de l'industrie française atteint son plus bas niveau séculaire³⁰⁰. En effet, au moment de la Libération, les Allemands enlèvent à nouveau des machines de l'usine de Kellermann pour les transporter en Allemagne³⁰¹. Avant l'armistice la production usinée, c'est-à-dire réceptionnée après 4 heures d'essais, est en moyenne de 500 moteurs par mois. En mai 1940, le nombre de machines est de 3 298. Pour calculer les moteurs livrés par mois en moyenne, il faut prendre en compte les pièces de rechange et les réparations. La production moyenne de moteurs est de 236 moteurs pendant l'Occupation. La faiblesse de ses fabrications explique que les commandes initiales n'ont été réalisées qu'au tiers.

²⁹⁹ Joly, « Mobilités patronales dans l'après-guerre et impact de l'épuration », consulté le 29 mai 2015, [document en ligne], < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00537154/document>>.

³⁰⁰ Dard (dir.), *L'Occupation, l'Etat français et les entreprises*, Paris, ADHE, 2000, 487 pages.

³⁰¹ Déposition d'un syndiqué, 30 janvier 1945, Archives Nationales, Boîte Z/787/5615, liasse 2, doc 110.

Production des moteurs	A livrer	Livrés
au 31 décembre 1940	252	162
1941	1043	973
1942	3382	2547
1943	9195	7236
à la Libération	12665	9400

Figure 49- Décalage des prévisions et des livraisons³⁰²

Selon les experts, en prenant en compte le nombre des machines et le nombre d'ouvriers : la production de Gnome et Rhône aurait atteint de 1 600 moteurs par mois. La production aurait été de 66 000 moteurs si, après l'exode, le programme français avait continué et si les machines avaient été récupérées. Mais la substitution du programme allemand a nécessité un reclassement des machines, la fabrication d'outillages, le lancement de séries et cela a ajouté un retard supplémentaire. Cela n'aurait causé que 30 % de réduction soit une production de 30 000 moteurs par mois, mais elle n'a été que de 9 445 moteurs. Les experts en concluent à un freinage assez important. De plus, il faut prendre en compte les difficultés de l'époque sur les livraisons comme les approvisionnements mal répartis ou les insuffisances des machines. Le rendement en 1939 est de 30 personnes pour produire 1 000 chevaux. En 1943, il faut 63 personnes pour le même rendement. La baisse est significative pour les experts.

Les résultats comptables sont aussi examinés et dans ce rapport sont calculés le chiffre d'affaires et le nombre de moteurs vendus. Gnome et Rhône a vendu plus de 8 870 moteurs aux Allemands et 882 groupes moto-propulseurs³⁰³. Ce chiffre se décompose en 2 934 moteurs Gnome et Rhône M, 120 moteurs N, 24 moteurs R et 4 912 moteurs B.M.W. 132. À cela s'ajoutent, la vente de 478 hélices, 995 moteurs de vedettes, 3 255 motocyclettes ainsi que divers articles et pièces détachées. Cela représente 5 850 000 000 francs de chiffres d'affaires

³⁰² Exposé des faits, 1945, Archives Nationales, Boite Z/789/5615, liasse 6, doc 148.

³⁰³ Le groupe moto-propulseur (dit G.M.P) comporte le moteur, le réducteur, le capotage, le bâti et les accessoires).

pour les ventes aux Allemands. Cela représente 89 % du chiffre d'affaires total de la Société. Le chiffre total doit être diminué de ce qui a été versé aux sous-traitants³⁰⁴.

³⁰⁴ Exposé des faits, 1945, Archives Nationales, Boite Z/789/5615, liasse 6, doc 148.

Destins ouvriers dans une industrie en guerre : le cas de Gnome et Rhône

Graphiques productions (fait mais à rajouter)

Concernant le bilan humain, c'est évidemment très difficile à établir : voici un diagramme des différents motifs de morts durant l'Occupation (la liste des personnes décédées n'est pas complète : de nombreuses morts de travailleurs ne sont relevées nulle part).

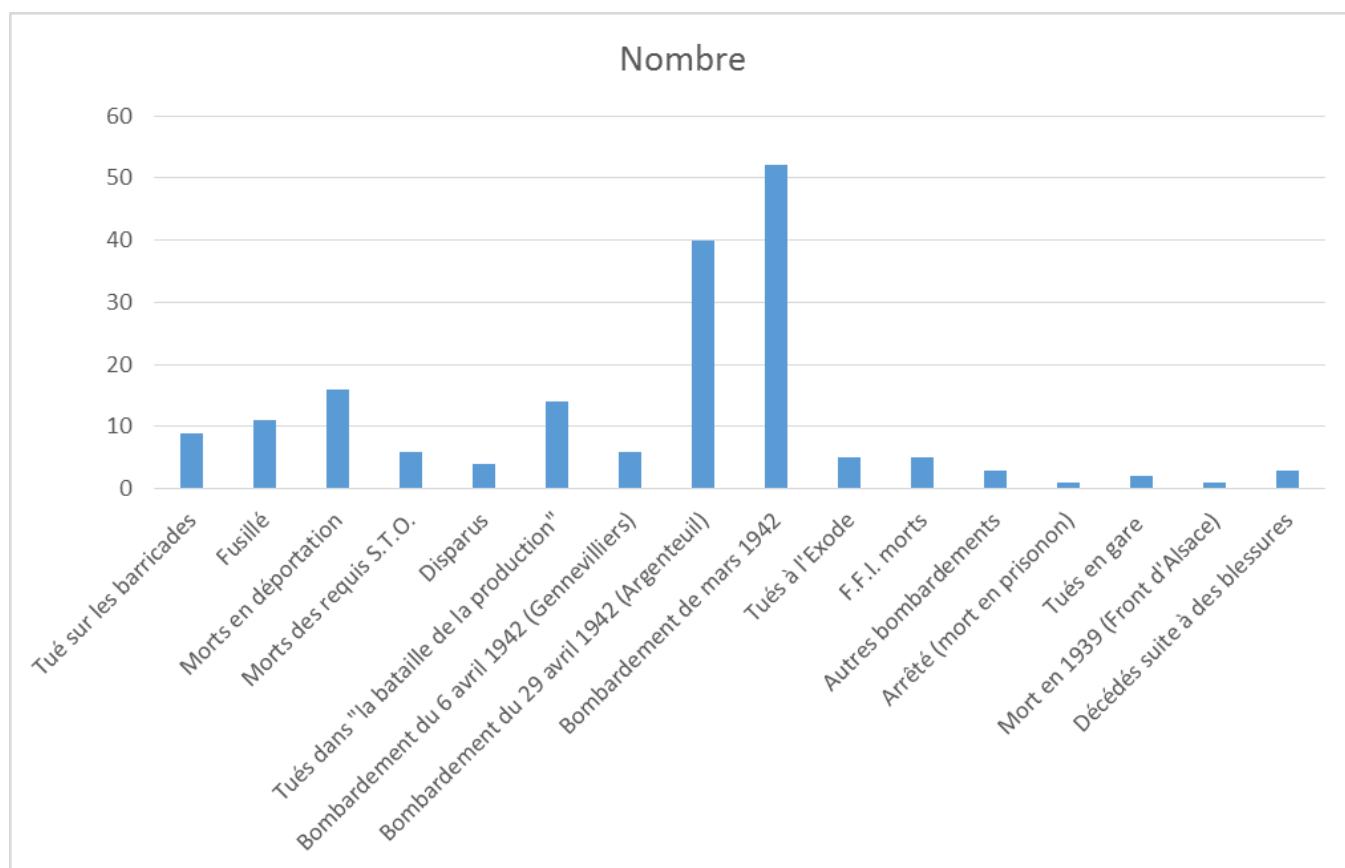


Figure 50- Différents motifs de décès à Gnome et Rhône³⁰⁵

Ce diagramme démontre que pour les travailleurs de l'aéronautique la vie quotidienne se révèle très compliquée. Le danger est présent dans de nombreux endroits et à de nombreuses reprises tout au long de la guerre.

L'Allemagne capitule, la guerre se termine et l'armistice est signé le 8 mai 1945. Il faut réorganiser l'aéronautique qui n'est plus sous le joug allemand. De

³⁰⁵ Plaque commémorative de l'usine de Kellermann (aujourd'hui à la Snecma de Corbeil et liste des décès dans Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

nombreux changements sont à mettre en place comme l'explique Charles Tillon dans son discours (le 6 octobre 1944).

II/ L'aéronautique d'après-guerre

A/ La reconstruction de l'aéronautique ?

L'après-guerre est marquée par le dirigisme étatique. En effet, il y a une ferme volonté d'une politique de reconstruction. Le 15 mars 1944, le programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) est adopté. Les nationalisations entre 1944 et 1946 font partie du programme du C.N.R. La population soutient ces nationalisations, car cela se fait dans l'intérêt général. C'est un moyen d'instaurer une « démocratie économique et sociale ». Ces nationalisations viennent du mouvement ouvrier français³⁰⁶. À la Libération 40 000 personnes travaillent dans l'industrie aéronautique. L'activité aéronautique doit reprendre immédiatement. Tillon déclare : « Mon but est d'utiliser au maximum la capacité de production de nos usines retrouvées, d'éviter la dispersion de ce potentiel industriel dont nous aurons besoin dans un an ou dix-huit mois pour l'industrie aéronautique renouvelée. Ce sont là les conditions indispensables si nous voulons avoir une aviation puissante, moderne et constamment renouvelée dans les années qui viennent »³⁰⁷.

³⁰⁶ Andrieu, Levan et Prost, *Les nationalisations de la libération, de l'utopie au compromis*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1987, 392 pages.

³⁰⁷ Assemblée consultative, discours de Charles Tillon devant la commission de la Défense nationale, 6 décembre 1944.



Figure 51- Meeting à Kellermann avec Charles Tillon en 1945³⁰⁸

Le 8 avril 1945, Charles Tillon et de Gaulle annoncent la nationalisation des usines Gnome et Rhône en séance de clôture de congrès national de l'aviation française. La nationalisation de Gnome et Rhône fait partie de la deuxième vague des nationalisations. Pourquoi cette nationalisation ? Voici des extraits de l'exposé des motifs dans l'ordonnance de la nationalisation fait par De Gaulle : « La fabrication des avions dépend étroitement de celle des moteurs ; insuffisance de production ou irrégularité dans la qualité, retard dans la mise au point de prototypes, prix de revient excessifs, ont été dans le passé les vices de cette branche aéronautique et étaient parmi les causes principales de la crise qui a lourdement pesé sur notre aviation militaire et civile [...] En particulier, la Société des moteurs Gnome et Rhône, malgré l'importance de ses moyens, n'est pas en mesure de fournir à notre aviation renaissante des moteurs susceptibles d'équiper honorablement notre aviation de combat ou de transport, elle ne peut offrir que des fabrications dont les modèles remontent à plusieurs années [...] La

³⁰⁸ Boucheny, *Chronique ouvrière, le moteur d'avion des hommes et des luttes*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2006, 180 pages.

S.M.G.R. était déjà, dans la période qui s'est terminée en juin 1940, la plus puissamment outillée des firmes de moteurs d'avions ; elle a fourni à l'aviation militaire française la plus grande partie des moteurs utilisés sur nos avions de guerre en 1939-1940 ; moteurs qui ont donné lieu à de graves critiques : techniquement largement dépassé par celle des moteurs étrangers correspondants [...] La cause majeure de ces tares doit être cherchée dans l'impulsion donnée à la société par sa direction : ayant réalisé à son profit un quasi-monopole, elle ne se souciait que de vendre le plus possible, au plus haut prix, non seulement sans aucun souci de l'intérêt général du pays, mais encore au mépris de toute règle morale. Le public même était au courant de ces vices, tant par certains scandales que par la publication d'un roman de mœurs industrielles [*Moteurs* de Pierre Hamp] [...]

Les changements que la trahison et la défaite ont entraînés dans la direction de la société accentuant son exclusif intérêt matériel particulier. Pendant les quatre années d'occupation ennemie, les dirigeants restant en place, ayant achevé de perdre toute conscience de devoir national, ont axé leurs efforts vers la satisfaction des besoins de l'ennemi. Ils ont fait en sorte ou accepté que la S.M.G.R. devienne en France le fournisseur de confiance et quasiment exclusif des moteurs de la *Luftwaffe*. [...] La S.M.G.R. a mérité les félicitations officielles des grands chefs de la *Luftwaffe*. La conscience patriotique exige une réorganisation complète de cette société. Réorganisation nécessaire, pour donner à l'industrie française du moteur les possibilités de retrouver une valeur technique qui replace notre aviation nationale aux premiers rangs or l'Etat seul possède actuellement l'autorité suffisante pour assumer cette tâche qui exige un effort exceptionnel de nos ingénieurs, techniciens et ouvriers : l'Etat seul est qualifié pour conduire les négociations avec nos alliés en vue de faire profiter notre industrie des progrès qu'ils ont réalisés depuis cinq ans [...] La méthode à laquelle nous nous sommes arrêtés : [...] c'est l'acquisition de la grosse majorité des actions de la société. [...] En outre ces mesures réservent entièrement les sanctions d'ordre pécuniaire qui pourraient être infligées aux dirigeants poursuivis pour fait de trahison ou autres délits et crimes de collaboration avec l'ennemi ».

Cet exposé des motifs permet de bien comprendre pourquoi cette nationalisation a été réalisée. Le 29 mai 1945, Gnome et Rhône devient S.N.E.C.M.A. : Société Nationale d'Étude et de Construction de Moteurs d'Aviation. Elle regroupe Gnome et Rhône, la Société des Moteurs Renault aviation (S.M.R.A.) et la Société nationale de construction de moteurs (S.N.C.M.) d'Argenteuil. Le 30 mai 1945, le journal officiel publie l'ordonnance de nationalisation (n° 45-1086). Le ministre de l'Air communiste, Charles Tillon, confère à l'État la grosse majorité des actions de Gnome et Rhône. Les actions de la société passent à l'État. Il devient le propriétaire indirect et nomme le président de la société.

La politique de Tillon est une politique de renouvellement et surtout de renaissance de l'aéronautique. L'industrie aéronautique doit maintenir des relations étroites avec les ouvriers. Il faut augmenter la production, stimuler la recherche (annexe 5), étendre l'influence de la C.G.T., faire des progrès techniques et amener des réformes sociales. Dès la Libération, l'état du matériel et des machines permet de travailler à Kellermann sur la réparation de moteurs américains type « Continental », mais aussi de reprendre la fabrication de commandes françaises³⁰⁹. Il faut reconstruire les usines détruites. En 1946, la surface des usines dépasse celle de 1940³¹⁰. Fin 1945, presque 100 000 salariés travaillent dans l'industrie aéronautique. En 1945, 919 avions et 1 357 moteurs sont produits. En 1946, 1 418 avions et 3 272 moteurs sont construits.

³⁰⁹ Déposition d'un syndiqué, 30 janvier 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2, doc 110.

³¹⁰ Abzac-Epezy, « La reconstruction dans l'industrie aéronautique : l'exemple français », 1944-1946, In : Histoire, économie et société. 1999, 18e année, n° 2. La reconstruction économique de l'Europe (1945-1953) pp. 435-449.



**Figure 52- Usine de Kellermann en 1945 avec des caisses de moteurs
"Continental"³¹¹**

Malgré le fait que le plein emploi d'après-guerre soit présent et la production augmente, les avions construits ne sont pas en harmonie avec la production en temps de paix et sont dépassés techniquement. La reconstruction de l'industrie aéronautique n'est pas une restructuration, mais une volonté de « **remettre les choses en l'état, en prenant comme exemple l'avant-guerre** »³¹². Les retards de production et de livraison après la guerre persistent. « **Mauvais diagnostic à la Libération, plans de production irréalistes, poids des contraintes d'une économie dévastée et charge d'une politique de grandeur difficile à assumer, telles semblent être les principales raisons de l'échec de l'industrie aéronautique de l'après-guerre** » conclut Abzac-Epezy³¹³. Durant cette reconstruction, il faut

³¹¹ Moteurs « Continental » devant Kellermann, Archives de Villaroche, doc 12, 5^{réf} : SAF2012_0020399, copyright : Safran Espace Patrimoine.

³¹² Byas cité dans Braudel et Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France*, tome IV, 2^{ème} vol., 1980, p668.

³¹³ Abzac-Epezy, « La reconstruction dans l'industrie aéronautique : l'exemple français », 1944-1946, In : *Histoire, économie et société*. 1999, 18^e année, n° 2. La reconstruction économique de l'Europe (1945-1953) pp. 435-449.

apporter de l'aide aux travailleurs qui ont vécu la Seconde guerre mondiale dans les usines.

B/ Les mesures d'aides aux ouvriers

Les travailleurs du S.T.O. ou les prisonniers sont rapatriés de 1944 à 1945. L'État accorde des aides diverses et variées : « **Devant le retour massif de prisonniers et déportés auquel nous assistons, les pouvoirs ont multiplié leurs efforts pour accueillir au mieux les rapatriés** »³¹⁴. Les efforts portent sur le contrôle de la santé, les mesures de convalescence et de soins qui en découlent, les repos et les congés et les avantages matériels à accorder aux déportés. Par exemple, les travailleurs déportés ont droit à deux semaines de congés payés, à une double ration alimentaire pendant six mois et à des soins médicaux gratuits pendant neuf mois³¹⁵. Il y a aussi des avantages consentis en matière d'impôts. Au centre de démobilisation, les prisonniers sont soumis à un examen médical. Ensuite, on s'occupe de la convalescence et du repos des travailleurs. Les personnes rapatriées peuvent être hébergées dans des maisons de repos, dans des hôtels ou dans des familles bénévoles³¹⁶. Les rapatriés ont droit à des congés. À Gnome et Rhône, on accorde aux femmes de prisonniers travaillant à l'usine deux semaines de congés. Des indemnités sont calculées pour chaque cas (voir annexe 6).

Les avantages matériels sont des primes diverses. Les avantages en nature sont nombreux. Les rapatriés reçoivent un costume et une paire de chaussures (même s'il est précisé que la pénurie des stocks ne permet pas de réaliser cette mesure générale). Ils ont droit à une réduction de loyer. Il peut y avoir des mesures de réquisition en matière de logement pour les déportés. Des indemnités sociales sont versées. En ce qui concerne le réemploi, il faut préparer

³¹⁴ Documentation pratique sur les réalisations sociales, 22 mai 1945, Archives de Villaroche, Boite 424AH3, doc 40.

³¹⁵ Bories-Sawala, *Dans la gueule du loup, les Français requis du travail en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, 387 pages.

³¹⁶ Feuille d'information aux adhérents de l'union des Industries Métallurgiques, 16 octobre 1946, Archives de Villaroche, Boite 424AH3, doc 38.

le retour à l'usine. Un accueil très important doit être mis en place. Un comité doit être organisé dans chaque usine et doit aider chaque ouvrier à s'intégrer de nouveau dans l'usine³¹⁷.

S. N. E. C. M. A.
- Argentueil -
MD/DL

Le 12 Juin 1947

Monsieur W E I L L

Je vous transmets deux dossiers concernant des déportés non rapatriés et présumés décédés :

1° - Monsieur PELARDY Jean

Entré à l'usine le 10 Octobre 1938, sorti Juin 1940
Marié - 5 enfants
Sa femme travaille depuis le 11 Mai 1945
Mr PELARDY a été arrêté le 2 Juin 1940, évadé, repris et condamné à 1 mois de prison, arrêté de nouveau en février 1941 et déporté en Allemagne est présumé décédé en 1945
C.S. salaire mensuel : 1.920,-

Indemnité à verser :

du 1.2.41 au 30.6.46 :

65 mois dont 47 à 15 % et 18 à 30 %	
1.920,- X 47 = $\frac{90.240 \times 15}{100}$ =	13.536,-
1.920,- X 18 = $\frac{34.560 \times 30}{100}$ =	10.368,-
Prime spéciale de 500 frs par mois, de février 1941 à Juin 1945, soit 53mois : 53 X 500	26.500,-
<u>Allocations familiales :</u>	
Février et Mars 1941 : 2 X 1.200	2.400,-
Avril à Décembre 1941 : 9 X 1.800	16.200,-
Janvier 1942 à Décembre 1943 : 24 X 2.040	48.960,-
Janvier à Août 1944 : 8 X 2.700	21.600,-
Septembre 1944 à Avril 1945 : 8 X 5.070	40.560,-
	180.124,-
A déduire pour avance	4.000,-
	176.124,-

*une somme de 50 000
reste à ca : 126 124*

Figure 53- Calcul des indemnités à donner pour des déportés non rapatriés et présumés décédés³¹⁸

³¹⁷ Documentation pratique sur les réalisations sociales, 22 mai 1945, Archives de Villaroche, Boite 424AH3, doc 40.

³¹⁸ Indemnités pour des déportés décédés, 12 juin 1947, Archives de Villaroche, Boite 424AH4, doc 48.

De nombreux ouvriers demandent s'ils ont le droit aux aides : « J'ai travaillé dans les usines Gnome et Rhône d'Argenteuil puis de Boulogne du 22/03/1942 au 31/08/55 avec une coupure d'environ 2 ans et demi du 3 novembre 1942 au 12 avril 1945 (envoyé en Allemagne au titre de la relève pour l'usine d'Argenteuil. Je me suis évadé, j'ai été repris et mis dans un camp de concentration. Je bénéficiais depuis le 1^{er} septembre 1978 des dispositions de la loi du 12 juillet 1977 applicable aux anciens déportés, résistants et politiques [...] Je vous serai reconnaissant de me dire si je peux compter bénéficier d'une retraite complémentaire pour la période passée dans vos entreprises »³¹⁹. « Je viens vous demander si j'ai droit à l'indemnité qui nous est allouée. J'ai été arrêté le 21/12/42 par la B.S. Française, après ma libération, on ne voulait pas des internés dans la maison alors je fus muté à Gennevilliers. Comme vous me demander une preuve je vous joins mon mandat d'incarcération, mais je vous le demande, je veux rentrer en possession de ce papier, car j'y tiens comme à la prunelle de mes yeux »³²⁰.

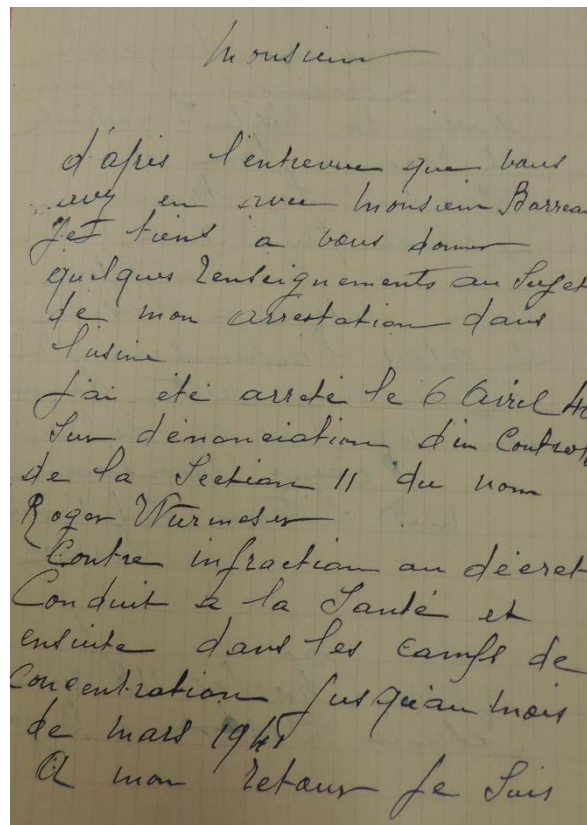
Ce qui est le plus difficile à cette époque c'est de réintégrer la vie active. Cela est facilité par la phase de reconstruction d'après-guerre, mais les difficultés pour les travailleurs sont en général physiques (maladies, handicaps...), mais aussi psychologiques. Les requis du travail n'ont pas leur place dans la mémoire nationale française à ce moment.

³¹⁹ Lettre d'un ouvrier, 20 novembre 1979, Archives de Villaroche, Boite 421AH1, doc 11.

³²⁰ Lettre d'un ouvrier, 26 février 1946, Archives de Villaroche, Boite 424AH4, doc 53.

C/ Les témoignages d'après-guerre

Pour cette dernière partie, l'auteur a décidé de laisser la parole aux ouvriers qui écrivent ce qu'ils ont vécu pendant la guerre.



Monsieur

d'après l'entretien que vous
avez eu avec Monsieur Barreau
je tiens à vous donner
quelques renseignements au sujet
de mon arrestation dans
l'usine

J'ai été arrêté le 6 avril 40
sur dénonciation d'un Contrôleur
de la Section 11 du nom
Roger Vermes

Contre infraction au décret
Conduit à la Santé et
ensuite dans les camps de
concentration jusqu'au mois
de mars 1945

À mon retour je suis

Figure 54- Lettre d'un ouvrier³²¹

« Je tiens à vous donner quelques renseignements au sujet de mon arrestation dans l'usine. J'ai été arrêté le 6 avril 1940 sur dénonciation d'un contrôleur. Conduit à la Santé et ensuite dans les camps de concentration jusqu'au mois de mars 1945. À mon retour, je suis allé faire une demande à la Lorraine, j'ai même passé la visite médicale et reconnu bon pour reprendre le travail j'ignore pour quelle raison je ne puis refaire mon entrée à l'usine et après l'insurrection j'ai refait une autre demande qui n'a pas de résultat ». Cela montre les difficultés qu'ont les travailleurs déportés de retrouver leur travail après la Libération.

³²¹ Lettre d'un ouvrier, Archives de Villaroche, Boite 424AH4, doc 49.

The image shows a handwritten letter on a piece of lined paper. At the top, the name 'LIA L'E MANT' is written in large, capital letters. The text is written in cursive and describes the author's experiences during the war. It mentions leaving France in July 1943 to go to North Africa, being interned in Switzerland, and returning to France in January 1944, where he was arrested at the border and held in prison in Lausanne. After being released, he returned to Paris with fake identity and ration cards, and was hired on March 1st, 1944. The letter ends with a signature and the date 'Janvier - Février - 44' written at the bottom left.

LIA L'E MANT

En juillet 1943 j'ai quitté la France pour essayer d'aller en Afrique du Nord, mais arrivé en Suisse je fus interné dans un camp de triage et ensuite dans un camp de travail.

Au mois de janvier de 1944, j'essayais de revenir en France mais je fus arrêté à la frontière par les douaniers suisses d'où ils me conduisirent en prison à Lausanne, du 28 janvier au 26 février 1944. Ensuite à cette date je fus relâché, et revins à Paris où je revins en fraude avec fausses cartes d'identité et d'alimentation. Je fus embauché le 1^{er} Mars 1944 chez Erressons à 16^h30 de l'heure, après la Libération je viens travailler ici.

J. L'Ant

Janvier - Février - 44

Figure 55- Lettre d'un ouvrier³²²

« En juillet 1943, j'ai quitté la France pour essayer d'aller en Afrique du Nord, mais arrivé en Suisse je fus interné dans un camp de triage et ensuite dans un camp de travail. Au mois de janvier 1944, j'essayais de revenir en France, mais je fus arrêté à la frontière par des douaniers suisses d'où ils me conduisirent en prison à Lausanne, du 28 janvier au 26 février 1944. Ensuite à cette date je fus relâché et je revins à Paris où je revins en fraude avec de fausses cartes d'identité d'alimentation. Je fus embauché le 1^{er} mars 1944 chez Erressons à 16^h30 de l'heure, après la Libération je viens travailler ici ». Ce témoignage décrit parfaitement les internements et les déportations que peuvent subir les travailleurs de cette époque.

³²² Lettre d'un ouvrier, janvier-février 1944, Archives de Villaroche, Boite 424AH4, doc 50.

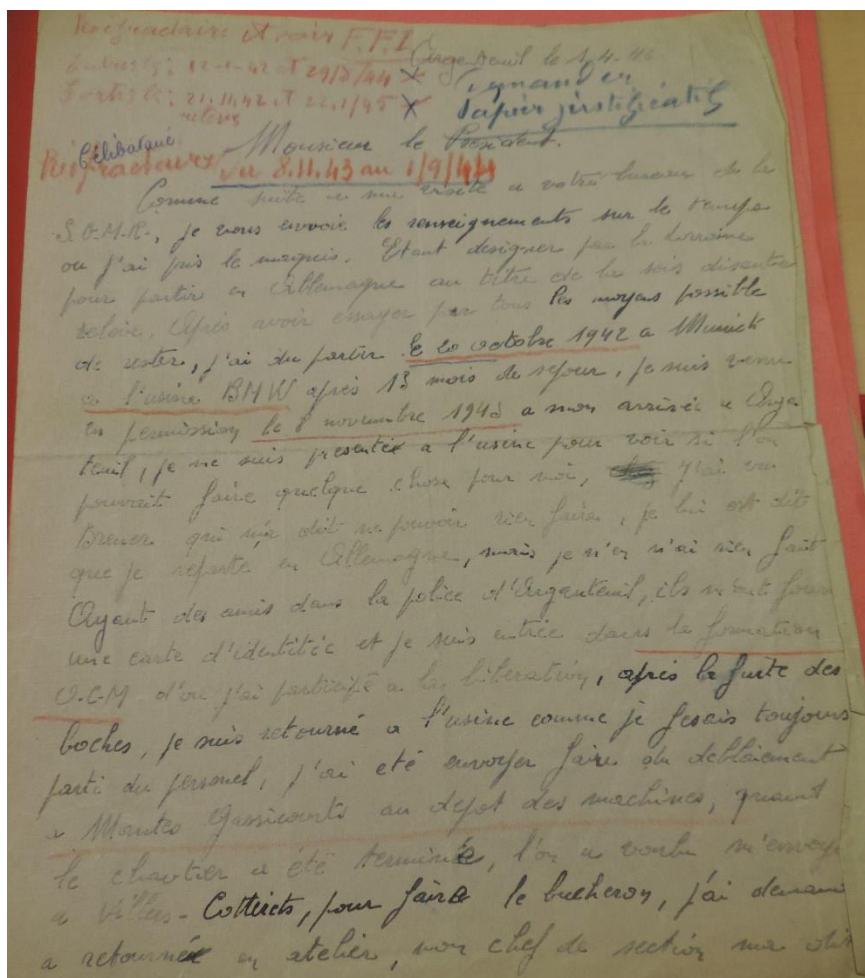


Figure 56- Lettre d'un ouvrier³²³

« Comme suite à ma visite dans votre bureau de la Société des moteurs Gnome et Rhône, je vous envoie les renseignements sur le temps où j'ai pris le maquis. Étant désigné par la Lorraine pour partir en Allemagne au titre de la sois disante relève. Après avoir essayé par tous les moyens possibles de rester, j'ai dû partir le 20 octobre 1942 à Munich à l'usine B.M.W. après 13 mois de séjour, je suis venu en permission le 8 novembre 1943 à mon arrivée à Argenteuil, je me suis présenté à l'usine pour voir si l'on pouvait faire quelque chose pour moi. J'ai vu B. qui m'a dit ne pouvoir rien faire, je lui ai dit que je repartais en Allemagne, mais je n'en ai rien fait. Ayant des amis dans la police d'Argenteuil, ils m'ont fourni une carte d'identité et je suis entré dans la formation O.C.M. d'où j'ai participé à la Libération, après la fuite des boches, je suis retourné à l'usine comme je faisais

³²³ Lettre d'un ouvrier, Archives de Villaroche, Boite 424AH4, doc 52.

toujours partie du personnel, j'ai été envoyé faire du déblaiement au départ des machines. Quand le chantier s'est terminé, on a voulu m'envoyer faire le bucheron, j'ai demandé à retourner aux ateliers, on m'a dit que les prisonniers avaient priorité sur moi et qu'il fallait attendre, moi que l'on avait envoyé en Allemagne, qui avait pris le maquis et participé à la Libération. Je n'avais pas le droit de reprendre mon travail aux machines. J'ai été dégouté de cette injustice [...] ». Ce témoignage explique la prise du Maquis par un réfractaire du S.T.O., mais aussi la difficulté de retrouver son travail au retour de la déportation. Enfin, cette lettre décrit la non-reconnaissance des travailleurs du S.T.O. comme des déportés à l'époque.

Monsieur le Directeur

Comme suite à l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder mardi dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous les renseignements que vous m'avez demandés.

Je suis entrée à la Société en septembre 1937 en qualité de secrétaire de section et cela jusqu'à ma mobilisation vers le 15 septembre 1939. Fait prisonnier en juin 1940, j'ai été mis en « congé de captivité » vers la fin de la même année. Malheureusement je fus repris au début de 1941 et envoyé en territoire « annexé » au camp de Javerne, en Alsace où je suis resté jusqu'en décembre date à laquelle je me suis évadé. Ne pouvant pas vivre dans la région parisienne où je risquais à chaque instant d'être repris je dus quitter Paris et trouvais le meilleur refuge à m'embaucher dans les entreprises de travaux publics travaillant pour les Allemands en Province, cela jusqu'à fin 1943. À ce moment je fus arrêté à Cherbourg, par la Gestapo, pour « gaullisme » et dirigé sur le camp de concentration dépendant de la Forteresse d'Anvers, îlot appartenant à l'archipel Anglo-Normand.

Je suis resté à Anvers jusqu'en juillet 1944, à ce moment en raison de l'avance des troupes alliées à travers la presqu'île du Cotentin, les Allemands procédèrent à notre transfert pour aller en Allemagne. À Saint Malo avec quelques camarades de captivité et grâce à la confusion qui régnait alors dans cette ville et grâce aussi à la complicité

Figure 57- Lettre d'ouvrier³²⁴

« Je suis entrée à la Société en septembre 1937 en qualité de secrétaire de Section et cela jusqu'à ma mobilisation vers le 15 septembre 1939. Fait prisonnier en juin 1940, j'ai été mis en congé de captivité vers la fin de la même année. Malheureusement je fus repris au début de 1941 et envoyé en territoire annexé au camp de Javerne en Alsace où je suis resté jusqu'en décembre date à laquelle je me suis évadé. Ne pouvant pas vivre dans la région parisienne où je risquais à chaque instant d'être repris je dus quitter Paris, et trouvais le meilleur refuge à m'embaucher dans les entreprises de travaux publics travaillant pour les Allemands cela jusqu'à fin 1943. À ce moment, je fus arrêté par la Gestapo à Cherbourg pour « gaullisme » et dirigé dans un camp de concentration. J'y suis resté jusqu'en 1944. À ce moment-là en raison de l'avancée des troupes alliées à travers la presqu'île du Cotentin, les Allemands procédèrent à notre transfert pour aller en Allemagne. À Saint Malo avec quelques camarades de captivité et grâce à la confusion qui régnait alors dans cette ville et grâce aussi à la complicité

³²⁴ Lettre d'ouvrier, Archives de Villaroche, Boite 424AH4, doc 54.

d'un gendarme français je pus m'évader. Mon séjour dans le camp de concentration mit à rude épreuve ma santé et je fus atteint d'une grave anémie dont j'ai mis longtemps à me remettre ». Cet ouvrier explique les conditions de vie très difficiles de l'époque liées aux risques de déportation et d'arrestation.

Après la Libération, la situation de Gnome et Rhône est précaire. Malgré un dirigisme étatique et la nationalisation de l'entreprise, la reconstruction est difficile. Il n'y a pas d'innovation dans l'aéronautique à cette époque. L'État privilégie les mêmes fabrications qu'avant la guerre. L'entreprise ne se renouvelle donc pas. Les responsables sont jugés, mais souvent les procès se terminent par un non-lieu. Les travailleurs tentent de se tourner vers l'avenir : retrouver du travail, percevoir des aides, mais surtout témoigner de ce qu'ils ont vécu.

Conclusion

Dans les années 1930, l'aéronautique évolue d'abord par les avancées sociales de 1936 mais ces progrès sociaux sont remis en cause afin que l'industrie aéronautique française retrouve ses niveaux techniques et compétitifs d'avant-guerre. La guerre éclate et les travailleurs de Gnome et Rhône doivent défendre la patrie. Après la défaite et l'Armistice, il faut réorganiser les usines pour travailler sous le joug allemand, mais cela ne veut pas dire qu'aucune action n'est possible. Dans la période d'Occupation, nous avons vu que la vie quotidienne est très difficile (manger, travailler, vivre...). De nombreux comportements se dessinent : la collaboration, la résistance ou la passivité. Le S.T.O. va générer une menace encore plus pesante sur les travailleurs de Gnome et Rhône pendant l'Occupation. Les travailleurs qui ont payé un lourd tribut pendant la guerre participent à la Libération de leurs usines. Après la Libération et la nationalisation, la reconstruction est difficile et les travailleurs de Gnome et Rhône doivent continuer à lutter pour retrouver un emploi, des aides et témoigner de leur vie pendant la guerre.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, trois possibilités s'offrent à l'ouvrier de Gnome et Rhône : le travail dans l'usine, le travail volontaire en Allemagne ou le travail obligatoire en Allemagne. Chacune d'entre elles incarne la difficulté du statut ouvrier durant le conflit. La guerre ne se termine pas en 1945 pour les ouvriers de Gnome et Rhône. En effet, certains sont encore affectés dans les usines allemandes, d'autres sont toujours dans les camps de concentration. De nombreux ouvriers ont combattu et ont perdu la vie en travaillant dans leur usine. Ces trois différents volets de ce mémoire montrent une étude consacrée aux travailleurs des usines aéronautiques qui ont vécu la guerre différemment des civils.

Qu'a ressenti la plupart des travailleurs pendant ces années de guerre ? Pour la plupart d'entre eux, cette période est synonyme d'extraordinaires difficultés tant physiques que psychiques. Ce qui change ce sont les réactions qu'ils ont pu avoir. Il existe autant d'actions que d'hommes. Par exemple, certains travailleurs de Gnome et Rhône sont restés très passifs pour se protéger et garder leur travail, d'autres ont lutté pour de meilleures conditions de vie, d'autres ont

collaboré pour obtenir un meilleur traitement ou de meilleures relations avec l'occupant. Il y a des comportements de rejet pendant cette période : la Résistance pour empêcher la réalisation des objectifs de l'Occupant et les actes de refus par freinage ou sabotage des fabrications... Les destins ouvriers sont divers et variés, mais ce que l'on retrouve en commun c'est une lutte toujours plus vive et combative pour obtenir une vie meilleure. Ce cas particulier de l'entreprise Gnome et Rhône permet de mieux comprendre ce qu'a été une entreprise de l'aéronautique voire de la métallurgie des années 1938 aux années 1947. Les travailleurs de ces usines ont vécu les mêmes événements. Malgré cela, il ne faut pas oublier que cette entreprise a des caractéristiques particulières qui ne font pas de son histoire une histoire générale de l'aéronautique et de la métallurgie pendant la guerre. Ce mémoire évoque le monde ouvrier à l'époque de la Seconde Guerre mondiale.

De nombreuses recherches sont encore à entreprendre sur cette entreprise notamment, sur les luttes d'avant-guerre et d'après-guerre. Le mouvement ouvrier de Gnome et Rhône est très syndiqué et lutte notamment par des mouvements de grèves à toutes les périodes de l'histoire de l'entreprise. Il serait intéressant d'étudier par exemple l'évolution des luttes et les requêtes des travailleurs de Gnome et Rhône lorsque que l'entreprise a été nationalisée en 1945.



Figure 58- Manifstation des ouvriers de la S.N.E.C.M.A. de Gennevilliers en juillet 1948³²⁵

³²⁵ Boucheny, *Chronique ouvrière, le moteur d'avion des hommes et des luttes*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2006, 180 pages.